

OBJECTIFS :

Maîtriser les opérations de clôture comptable pour assurer la conformité des comptes annuels, préparer la liasse fiscale et fiabiliser l'information financière de l'entreprise.

- Comprendre le cadre réglementaire applicable à la clôture des comptes.
- Identifier et appliquer les règles d'évaluation des actifs et passifs.
- Intégrer les impacts fiscaux dans les écritures de clôture.
- Réviser les comptes sociaux pour préparer la liasse fiscale.
- Établir une annexe comptable conforme et pertinente.

PRÉREQUIS & ACCESSIBILITÉ :

Prérequis :

Maîtriser les principes fondamentaux de la comptabilité générale, savoir passer des écritures comptables simples, connaître la structure du bilan et du compte de résultat.

Accessibilité :

- Toute personne en charge de la clôture comptable ou souhaitant approfondir ses compétences en révision et production des comptes annuels.
- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, merci de consulter notre référent handicap.

DURÉE : 2 jours / 14 heures

V25.1

màj : 04/25

Méthode pédagogique et encadrement :

Cette formation est animée par un formateur expert dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées selon les critères qualité d'Aptitudes 21.

L'animation est composée d'apports théoriques, de mises en situations professionnelles et d'exercices pratiques.

Moyens pédagogiques :

Ordinateurs, logiciels, tableau blanc, vidéo-projecteur, écran.

En fin de formation, vous aurez un accès à la plateforme pédagogique Aptitudes 21 sur laquelle vous pourrez consulter et télécharger vos supports de formation.

Modalités d'évaluation des objectifs et des résultats :

L'évaluation des objectifs se fait par le formateur, pendant la formation avec les exercices pratiques, les interactions et les mises en situation pratiques.

Le formateur complète un livret d'évaluation selon une grille de compétences précise.

Lieu : 61/69 rue Camille Pelletan
Espace Emeraude
33150 Cenon

Contenu de la formation

Cadre réglementaire de la clôture comptable

- Introduction au plan comptable général (PCG) et à la fiscalité des entreprises.
- Obligations légales et périodicité de la clôture des comptes.
- Documents comptables à produire : bilan, compte de résultat, annexe.
- Rôle de l'expert-comptable et articulation avec le contrôle de gestion.

Révision des comptes et travaux préparatoires

- Analyse des soldes et justification des comptes.
- Contrôle des opérations d'inventaire : rapprochements bancaires, provisions, charges à payer.
- Traitement des opérations spécifiques : immobilisations, stocks, charges constatées d'avance.
- Saisie et vérification des écritures de régularisation.

Évaluation des actifs et passifs

- Règles comptables d'évaluation : coût historique, valeur actuelle, amortissements, dépréciations.
- Traitement des provisions pour risques et charges. Impact fiscal des règles d'évaluation.
- Étude de cas : corrections d'incohérences comptables.

Préparation de la liasse fiscale

- Présentation des imprimés fiscaux (liasse BIC et annexes).
- Réintégrations et déductions fiscales courantes.
- Passage du résultat comptable au résultat fiscal.
- Cas pratiques : remplissage partiel d'une liasse sur cas simulé.

Élaboration de l'annexe comptable

- Objectifs et structure de l'annexe comptable.
- Informations obligatoires à fournir selon la taille de l'entreprise.
- Présentation narrative et tableaux normés.
- Bonnes pratiques pour une annexe claire, complète et conforme.